

adresse d'experts en anti-terrorisme

Par **kiki0502**, le **20/10/2010** à **16:19**

bonjour à tous,
étant novice sur ce site, je ne sais pas trop si c'est dans cette catégorie que je dois poster ce message, mais bon, si je me trompe, veuillez m'excuser (image not found or type unknown)

voilà, je dois réaliser un travail de fin d'année pour mon cours de méthodologie.
pour ce faire, j'ai choisi de prendre le sujet : " le terrorisme"

seulement, le hic, c'est que je ne trouve pas de coordonnées d'experts en anti-terrorisme. Ce qui pourrait vraiment m'aider et donner un plus au travail en ayant une entre-voie avec une personne spécialisée dans ce domaine car je dois démontrer mon sujet d'un point de vue juridique.
(belge, européen et international).

Évidemment, je pensais à M. Claude Moniquet qui est une sommité en Belgique. Mais je n'arrive pas à avoir une adresse mail ou des coordonnées pour me mettre en rapport avec.

est-ce que quelqu'un aurait-il une idée pour m'aider ?
quelqu'un aurait-il son adresse, ou un site où je pourrai me mettre en rapport avec lui ? ou avec une autre personne, journaliste ou autre mais spécialisée dans ce domaine ?

merci d'avance pour vos réponses (image not found or type unknown)

Killian

Par **jeeecy**, le **20/10/2010** à **19:00**

bonsoir

vous êtes sur un forum de droit français et non de droit belge, attention donc aux informations qui vous seront communiquées qui ne sont peut-être pas transposables en Belgique.

A mon avis vous devriez prendre l'attache de juges, d'avocats, de policiers spécialistes du droit pénal qui auront peut-être eu affaire à une affaire de terrorisme

mais a priori les affaires ne sont pas très courantes dans nos contrées, tout du moins on n'en a pas trop connaissance...

sinon tu peux aller en Irak, en Afghanistan, dans certains pays d'Afrique comme la Somalie...
pour trouver des terroristes

;)

En tout cas bon courage Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **21/10/2010** à **14:22**

Bonjour,

D'autant que des (vrais) experts en anti-terrorisme, presque par définition et en tout cas par "obligations professionnelles", restent en général très très discrets...

Voir peut-être avec des greffes de tribunaux pour voir s'il est possible de prendre contact avec un expert agréé près les tribunaux et ayant au moins déjà eu à traiter une affaire dans ce domaine.